

## Démarche en cas d'interrogation, d'insatisfaction ou de plainte

Vous avez des questions au sujet de vos droits dans le réseau de la santé? Vous avez besoin d'être soutenu ou accompagné pour résoudre une insatisfaction ou pour porter plainte?

Contactez le Comité des usagers Montmagny-L'Islet, c'est notre rôle!



Numérisez le code QR pour accéder à notre revue d'information sur les droits, le VieLien.



Tél.: 418 248-0639, poste 5728  
[cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca)

## Les douze droits des usagers\*

- Droit à l'information;
- Droit aux services;
- Droit de choisir son professionnel ou l'établissement;
- Droit de recevoir les soins que requiert son état;
- Droit de consentir à des soins ou de les refuser;
- Droit de participer aux décisions;
- Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté;
- Droit à l'hébergement;
- Droit de recevoir des services en anglais;
- Droit d'accès à son dossier d'utilisateur;
- Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur;
- Droit de porter plainte.

\* Ces droits sont inscrits dans la Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS).